

Le programme « Y'a personne de parfait » au Québec. Une intervention préventive

Claire BROCHU

Centre québécois de ressources à la petite enfance

Région de la Mauricie

Département des sciences de l'éducation

Université du Québec à Trois-Rivières

Ce document est un résumé de l'évaluation du projet-pilote d'implantation du programme « Y'a personne de parfait » (YAPP), mis en action, en 1989-1990, par quatre C.L.S.C. et cinq organismes communautaires de milieux urbains, ruraux et multi-culturels de six régions socio-sanitaires québécoises. Il a été fait dans l'objectif d'éclairer une prise de décision par le ministère de l'action, en 1989-1990, par quatre C.L.S.C. et cinq organismes communautaires de milieux urbains, ruraux et multi-culturels de six régions socio-sanitaires québécoises. Il a été fait dans l'objectif d'éclairer une prise de décision par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec quant à la pertinence d'implanter et de gérer ce programme préventif auprès d'une clientèle de parents d'enfants de 0 à 5 ans (prioritairement de 0 à 3 ans) qui répondent à l'une ou plusieurs des caractéristiques suivantes : jeunes, célibataires, peu scolarisés, à faible revenu, isolés socialement, culturellement ou géographiquement (tableau 0).

* L'auteure remercie mesdames Louise Gauvin, Louise Denhez, Caroline Soucy et Diane Thériault de leur très étroite collaboration.

En septembre 1987, le gouvernement fédéral, avec l'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux, procède, auprès de groupes du Québec, à la validation de l'adaptation francophone du programme « Nobody's perfect » qui avait été mis au point, en 1980, par la direction de la Promotion de la santé de Santé et Bien-être social Canada et les quatre ministères de la Santé des provinces de l'Atlantique. En décembre 1988, la Direction de la santé publique du M.S.S.S. participe à ce programme en collaboration avec le Service de soutien aux organismes communautaires, le Service des programmes à la jeunesse et le Service de la promotion de la santé. Le projet-pilote démarre à l'automne 1989. La formation de dix-huit animateurs-trices a lieu en octobre 1989, à Québec et à Montréal. Deux sessions de six rencontres de parents sont prévues dans chacun des organismes participants, entre novembre 1989 et mai 1990.

TABLEAU 0

LA CLIENTÈLE-CIBLE : DES PARENTS ISOLÉS (critères de recrutement)

- * parents d'enfants de 0 à 5 ans, prioritairement, de 0 à 3 ans
- * isolés socialement : ne reçoivent pas ou très peu de services de la part du réseau de soutien naturel (voisins, parents, amis), nouvellement déménagés ou n'utilisant pas les ressources du milieu (institutionnelles ou communautaires)
- * isolés culturellement : font partie d'une minorité ethnique ou d'un milieu où règne une sous-culture particulière
- * isolés géographiquement : demeurent dans un endroit isolé et ne possèdent pas de moyen de transport adéquat
- * jeunes : moins de 25 ans à l'âge du premier enfant
- * à faible niveau de scolarisation : secondaire non terminé
- * chefs de famille mono-parentale
- * socio-économiquement défavorisés : sans emploi, bénéficiaires de l'aide sociale, du chômage ou revenu familial faible

« Y'A PERSONNE DE PARFAIT » est un programme de développement de la compétence parentale axé sur les besoins et les intérêts d'une clientèle précise de parents.

Ses objectifs visent à :

- augmenter les connaissances et la compréhension des parents en ce qui concerne la santé, la sécurité, le développement et le comportement de leurs enfants; apporter des modifications positives à leur comportement;
- accroître la confiance des parents en tant que parents et améliorer l'image qu'ils se font d'eux-mêmes à ce titre;
- améliorer les capacités d'adaptation des participants en tant que parents;
- accroître l'entraide et le soutien mutuel chez les parents.

Le programme YAPP s'inspire de principes andragogiques qui font plus appel à la discussion et aux activités de groupe qu'au mode d'apprentissage traditionnel axé sur l'enseignement magistral en classe. Il sollicite l'expérience des parents, tente d'amener chacun d'eux à participer aux discussions et met l'accent sur la démocratie et le respect mutuel. C'est ce type de pédagogie qui rend pertinent ce programme de prévention, car son effet joue non seulement sur le plan des savoirs factuels, mais aussi sur celui des savoir-être (attitudes) et des savoir-faire (comportements), ce qui permet de construire des connaissances bien intégrées qui peuvent se manifester dans la relation et l'action auprès de l'enfant.

L'application et l'impact du programme YAPP ont été évalués sous plusieurs aspects dans les autres provinces¹. Le programme est bien connu. Les évaluations précédentes concluent à l'efficacité du programme pour changer les attitudes des parents dans leurs relations avec leurs enfants. L'évaluation québécoise ne reprend pas l'ensemble des éléments déjà évalués, mais avant de procéder à toute démarche d'implantation québécoise, il s'est avéré important de répondre à certaines interrogations. La structure de soins de santé et de services sociaux est particulière au Québec et il importe d'évaluer comment le programme pourrait y fonctionner. L'évolution actuelle de notre système incite également à prévoir comment le programme peut s'insérer dans le processus de régionalisation.

1. VANDERPLAAT, M. (1989), « Y'a personne de parfait » : rapport d'évaluation de l'application et de l'impact du programme, Comité régional de la promotion de la santé (Atlantique), Santé et Bien-Être Canada.

Le programme YAPP n'est pas le seul au Québec qui s'intéresse à la compétence parentale (cf. Parent Magazine, Fondation de la Visite...). Ce qui est intéressant à évaluer dans le programme YAPP, c'est sa capacité à briser l'isolement social de jeunes parents non rejoints par les programmes de santé et de services sociaux du Ministère. L'isolement social est en lien avec la négligence et l'abus envers les enfants; des interventions visant à briser l'isolement social sont désirées. D'ailleurs, plusieurs recherches ont mis en évidence l'effet protecteur du soutien social sur l'état de santé, sur la relation mère-enfant, contre la dépression et le stress chez les mères².

L'évaluation du projet-pilote YAPP a deux objectifs :

OBJECTIF 1 : Établir la faisabilité de l'implantation du programme YAPP au Québec et fournir au M.S.S.S. des indications sur les conditions d'implantation au Québec, dans un contexte de régionalisation;

OBJECTIF 2 : Évaluer dans quelle mesure le programme YAPP permet de briser l'isolement parental, c'est-à-dire :

- a) d'augmenter la capacité des parents à chercher le soutien dont ils ont besoin comme personnes et dans leur rôle de parents;
- b) d'établir l'entraide et le soutien mutuel chez les parents du groupe.

MÉTHODOLOGIE

Il s'agit d'une recherche qualitative de type synthétique, utilisant la méthode de l'étude de cas à niveaux d'analyse multiples, respectant les règles de « triangulation » telles que les décrit Denzin³ (1988). Cette recherche a été faite dans un esprit phénoménologique, dans le sens où nous observons ce qui se passe dans des conditions communautaires non idéales, mais sérieuses et réalistes.

-
2. ADAMAKOS H., RYAN K., ULLMAN D.G., PASCCE J., DIAZ R. et CHESSARE J. (1986), « Maternal Support as a Predictor of Mother-Child Stress and Stimulation », in *Child Abuse and Neglect*, 10, pp. 463-470. Voir aussi la bibliographie.
 3. DENZIN, N.K. (1988), « Triangulation », in *Educational Research, Methodology, and Measurement, an International Handbook*, John P. Keeves, (ed.) University of Melbourne, Australia, pp. 511-513.

La banque de données a été constituée à partir des questionnaires de recrutement des parents, des questionnaires d'évaluation remplis par les parents et les animatrices, des rapports d'évaluation des animatrices, des comptes-rendus de la formatrice⁴, des notes prises pendant le projet-pilote, des comptes-rendus de réunions d'information, de planification et d'évaluation, et des journaux de bord remplis par les animatrices pendant la période d'expérimentation, comprenant une feuille de planification du temps et de l'espace, une feuille de présence, des textes ouverts portant sur les activités de formation, des textes structurés selon la méthode des « incidents critiques » (Brunelle et Tousignant⁵, 1985), portant sur le vécu des animatrices et celui des parents, tels que les perçoivent les animatrices. Près de 700 indices-critiques ont été relevés (un journal de bord par animatrice (2) par rencontre (14 x 6) de parents x 4 indices) :

incident 1 : ce que j'ai trouvé de plus satisfaisant dans cette rencontre;

incident 2 : ce que j'ai trouvé de plus difficile dans cette rencontre;

incident 3 : ce qui a le plus intéressé les parents;

incident 4 : ce qui a le moins intéressé les parents;

Un questionnaire (Barrera⁶-Lepage⁷) sur la mesure du réseau social des parents a également été administré, avant et 4 mois après l'application du programme YAPP; cependant, pour des raisons administratives, son analyse quantitative n'a pu être effectuée dans les délais requis pour ce rapport.

Toutes les unités de donnée ont reçu un code indiquant le numéro de l'organisme-zone, le numéro de l'animateur, de la session et/ou de la rencontre, puis du parent, s'il y avait lieu, ainsi qu'un code indiquant le

-
4. PAQUETTE, C. (1990), Rapport de suivi aux stages de formation du programme Y'a personne de parfait, tenu à Montréal et Québec, à l'automne 1989.
 5. BRUNELLE, Jean et Marielle TOUSIGNANT (1985), Supervision de l'interaction en éducation physique, Université Laval, document de travail.
 6. BARRERA, M. JR. (1981), « Social Support in the Adjustment of Pregnant Adolescents : Assesment Issues », in B.H. GOTTLIEB (ed), *Social Networks and Social Support*, vol. 4, Beverly Hills, Sage Publications.
 7. LEPAGE, Linda, VÉZINA, Lucie et DESROSIERS, Marie (1989), *L'évolution du support social des parents au cours de la période entourant la naissance d'un enfant*, Université Laval.

milieu rural, urbain ou multi-culturel. Les données qui pouvaient être l'objet de tableaux quantitatifs l'ont été. Les autres onnées ont été analysées selon un processus inductif, courant dans les recherches synthétiques à orientation phénoménologique (Miles et Huberman⁸, 1985; Brunelle et Tousignant, 1985; Wittrock⁹, 1985). Elles ont reçu un codage supplémentaire, selon une classification déterminée (tableau 1A) :

- * un facteur dialectique de production-collaboration ou d'inhibition-résistance (*c,i*), qu'il soit d'ordre personnel, professionnel ou institutionnel, et dont la compréhension, selon Cronbach¹⁰ (1982) et Mark¹¹ (1986), enrichit l'explication du phénomène et augmente la validité externe de la recherche;
- * relevé par un parent, un animateur ou un administrateur/chercheur (*p,a,d*);
- * relatif à un thème particulier (*th*);
- * le document de provenance (*no*);
- * le milieu d'expérimentation : C.L.S.C. ou organisme communautaire (*c,o*); milieu urbain, rural ou multi-culturel (*u, r, mc*).

Compte tenu des facteurs d'analyse indiqués par Schreier¹² (1987) pour l'évaluation d'une implantation de programme, les thèmes suivants ont été étudiés :

les animatrices : recrutement, formation (animation et recherche), caractéristiques (besoins, vécu, attitudes, attentes);

les parents : recrutement, caractéristiques démographiques, socio-économiques et personnelles (besoins, vécu, attitudes, attentes...), participation;

-
8. MILES, A.B. et A.M. HUBERMAN (1984), *Qualitative data analysis*, Beverly Hills, CA., Sage.
 9. WITTRICK, MERLIN C. (1985), *Handbook of Research on Teaching*, (3rd ed), Macmillan P.C., New York.
 10. dans CONTANDRIOPOULOS, A.-P. ET F. CHAMPAGNE, L. POTVIN, J.-L. DENIS, P. BOYLE (1989), *Savoir préparer une recherche*, Programme de subventions pour projets d'interventions, d'études et d'analyses en santé communautaire, ministère de la Santé et des Services sociaux, document HS 89-01.
 11. MARK, M.M. (1986), « Validity Typologies and the Logic and Practice of Quasi-experimentation », *New Directions for Program Evaluation*, fall, no 31 : 47-66.
 12. SCHREIRER, M.A. (1987), « Program Theory and Implantation Theory : Implication for Evaluators », *Using Program Theory in Evaluation*, L. Bickman (ed), spring.

TABLEAU 1A

STRUCTURE DE LA CLASSIFICATION CODÉE			
	Parent	Animatrice	Administratrice Chercheure
Collaboration	cp, th, 4, ou	ca, th, 4, ou	cd, th, 4, ou
	cp, th, 4, or cp, th, 4, cu	ca, th, 4, or ca, th, 4, cu	cd, th, 4, or cd, th, 4, cu
	cp, th, 4, cr	ca, th, 4, cr	cd, th, 4, cr
	cp, th, 4, omc	ca, th, omc	cd, th, 4, omc
Inhibition	ip, th, 4, ou	ia, th, 4, ou	id, th, 4, ou
	ip, th, 4, or ip, th, 4, cu	ia, th, 4, or ia, th, 4, cu	id, th, 4, or id, th, 4, cu
	ip, th, 4, cr	ia, th, 4, cr	id, th, 4, cr
	ip, th, 4, omc	ia, th, 4, omc	id, th, 4, omc

l'application du programme : conditions d'animation, pédagogie, planification, déroulement (activités et stratégies, interventions particulières, dynamique émotive vécue, relations entre pairs), contenus privilégiés, matériel, interventions au plan de l'isolement social;

la gestion du programme : financement, temps, modalités de fonctionnement, frais de gardiennage et de transport, matériel, formation, encadrement et supervision des animatrices, ressources humaines, rôles des divers intervenants, liens entre les organismes impliqués;

l'évaluation et l'impact du projet YAPP : satisfactions et insatisfactions; impact sur l'isolement social et autres retombées.

À la suite d'un premier dépouillement des données, celles relatives à l'objectif deux ont fait l'objet d'une catégorisation subséquente (tableau 1B).

TABLEAU 1B

 CATÉGORISATION DES DONNÉES RELATIVES
 À L'OBJECTIF DEUX

A. LES BIENFAITS PERSONNELS

suscités par le programme :

- * « ...nouvelle confiance en soi... valorisation... estime de soi... du bien-être et de la détente... moins de stress... une conscience de ses besoins personnels... changer physiquement... se sentir moins coupable... moins anormale comme mère... »
 - * et surtout la satisfaction de leur immense besoin de se confier, de *parler* de leur vécu entre parents, ce qui leur permet *de briser l'isolement*;
 - * aspects de l'animation ou de l'organisation matérielle : « activités de relaxation... avoir la possibilité d'exprimer mes sentiments vécus comme parent... l'aide aux dépenses... »
-

B. LES HABILITÉS PARENTALES

- * une meilleure compréhension de l'enfant, de ses besoins, de la relation parent-enfant,
 - * une perception plus positive de ses enfants,
 - * des prises de conscience sur leurs vécus de femme et de parent,
 - * des acquis au plan de leur compétence parentale : nouveaux comportements et attitudes
(ex. : « être plus ferme avec eux sans me sentir toujours coupable... plus patiente avec mon enfant... a découvert la punition de la chaise pour éviter de taper son fils... comment réagir quand des périodes difficiles arrivent... j'ai appris à défouler mon agressivité sans faire de mal physiquement et psychologiquement ».)
-

C. SE CRÉER UN RÉSEAU SOCIAL

- * *créer des liens avec les gens du groupe*
...rencontre avec des femmes qui peuvent devenir des amies... connaître d'autres personnes avec en commun des enfants... je sentais tout le monde très présent et très à l'écoute... liens d'intimité entre les parents... Solidarité... complicité... confiance dans le groupe... joie et hâte de se revoir... de presque être obligée de les mettre à la porte car elles ne se décidaient pas à partir... échanges de numéros de téléphones, d'adresses, voisinages, rencontres au restaurant après la rencontre, voyager ensemble...

- * *l'entraide parentale dans le groupe*
découverte du phénomène de l'entraide, partage d'informations, ressources, soutien mutuel dans le groupe, démarches communes pour se trouver des ressources... échanges de services, de livres, dons de vêtements, jumelage de parents...
-

D. ÊTRE ACTIF DANS SON MILIEU

- * *s'ouvrir à d'autres services*
dans des organismes communautaires ou des C.L.S.C. : consultations au C.L.S.C.... inscriptions à un groupe d'entraide... demande de suivi... références de parents à des ressources communautaires de leur milieu...
 - * *se prendre en main*
« apprendre à s'organiser dans la société... mieux organiser son temps... retourner aux études... prendre des initiatives personnelles... faire des démarches pour se sortir du « B.S. »... entreprendre des démarches juridiques... s'affirmer davantage devant son chum... se décider à faire garder leur enfant une heure par semaine et faire une sortie pour prendre soin d'elles... mettre sur pied d'autres rencontres parentales ou un réseau d'entraide après le programme YAPP... demandes diverses des parents... »
-

RÉSUMÉ DES CONSTATATIONS, DES CONCLUSIONS ET DES RECOMMANDATIONS

La formation des animatrices

L'animation des rencontres de parents dans le cadre du programme YAPP est une tâche difficile qui demande beaucoup de formation pratique, particulièrement à cause du type de clientèle visée. *La formation aux stratégies andragogiques et expérientielles est essentielle à l'atteinte des objectifs du programme YAPP.* La formation YAPP s'appuie sur le même modèle pédagogique que les animatrices doivent utiliser avec les parents (respect, partage, exploration du vécu expérientiel). La formatrice avait une connaissance aiguë de la problématique des parents ciblés et du programme YAPP, ainsi qu'une expertise exceptionnelle en andragogie et en formation à l'animation.

Dix animatrices sur 18 ont une formation professionnelle (infirmières, psychologues, travailleuses sociales). La presque totalité des animatrices possèdent une expérience, soit personnelle, soit professionnelle dans

le domaine des relations parents-enfants; les trois quarts d'entre elles animent ou ont déjà fait de l'animation auprès de divers groupes communautaires; parmi ces dernières, près de la moitié ont aussi une expérience en animation dans des activités connexes à celles inhérentes au projet YAPP.

L'évaluation des animatrices révèle un degré de satisfaction fort élevé (94 %) vis-à-vis de la formation reçue (la formatrice, les stratégies d'animation, le groupe, le matériel didactique). L'apprentissage de l'animation du programme YAPP a été difficile pour les intervenantes sans expérience. Elles auraient aimé avoir plus de temps pour approfondir la planification du recrutement et des habiletés d'animation relativement aux situations difficiles : comment suivre sa programmation et les parents en même temps ? Les techniques d'animation ? Comment écouter les participantes ? Comment gérer le droit de parole ? Que faire dans les situations de parents en crise dans le groupe : confidences troublantes, problématiques graves, pleurs, désarrois... ?

En réponse à leurs besoins, les animatrices ont toutes eu beaucoup de soutien et d'encouragement de la part, soit des responsables du M.S.S.S., de leur C.L.S.C. ou de leur organisme communautaire, soit de leurs collègues, patrons, d'animatrices YAPP d'autres organismes ou de leur conjoint et famille.

RECOMMANDATIONS :

- * que le programme ne soit pas utilisé par des animatrices sans formation spécifique (*diplôme YAPP requis*);
- * que les *conditions administratives* et la planification de l'application du programme YAPP soient réglées avant la formation;
- * qu'une *journée d'information* soit donnée aux participantes plutôt qu'à leur supérieur immédiat... que les implications du programme (temps, énergie, disponibilité, capacité empathique...) leur soient expliquées avant la session de formation, afin d'éviter des surprises, des déceptions, et de permettre un choix éclairé...;
- * que soient choisies des *animatrices expérimentées*, proches du type de milieu à recruter et sur une base volontaire;
- * que l'*expérience antérieure en animation* soit privilégiée comme critère aux fins de la composition des groupes de formation, et non

- la provenance de l'animatrice (C.L.S.C. ou organisme communautaire);
- * que la formation tienne compte des *situations d'animation difficiles*;
 - * que la *durée* du stage de formation (quatre jours) soit maintenue et même augmentée;
 - * que, pour la prochaine année, la *formation des animatrices* soit faite par la même formatrice que pendant le projet-pilote, de façon à permettre une continuité en attendant que des formatrices québécoises soient formées;
 - * que la *formation des formatrices* d'animatrices de diverses régions du Québec, soit assumée par la même formatrice que pendant le projet-pilote afin de profiter de l'expertise d'une formatrice francophone qui possède l'expérience de la mise sur pied et du suivi du programme YAPP dans des régions canadiennes;
 - * que le *choix des futures formatrices* soit très sélectif : il s'agit d'une formation et d'une tâche difficiles. Les futures formatrices devraient être des animatrices chevronnées, qui ont précédemment suivi la *formation de base comme animatrice YAPP*, ont une *formation académique appropriée* (d'une part, en animation, andragogie ou pédagogie expérientielle et d'autre part, relativement à la problématique familiale ou le développement de l'enfant) et une *expérience d'animation pertinente* dans le domaine de la famille ou des jeunes enfants. La sélection des formatrices devrait se faire par une spécialiste en la matière;
 - * qu'un *suivi* et qu'une *formation continue* soient prévus (coordination ministérielle et régionale, bulletin d'information et de liaison, rencontres entre co-animatrices, auto-formation...).

LE RECRUTEMENT DE LA CLIENTÈLE CIBLE

De l'avis de toutes les animatrices, le recrutement des parents fut la période la plus difficile et la plus stressante à vivre dans l'élaboration de ce projet pilote. Le recrutement des parents a duré trois à quatre semaines, pendant deux à trois jours par semaine, selon les organismes. Il est difficile de retracer les parents isolés, d'une part, parce qu'on ne les rejoint pas par les moyens habituels, particulièrement par la publicité ou les programmes de santé communautaire et, d'autre part, parce que par définition, les personnes isolées consultent peu ou pas et se méfient des

interventions extérieures. Un bon recrutement est un élément essentiel pour l'atteinte des objectifs du programme et il faut prendre le temps d'aller chercher les jeunes parents isolés et démunis. Les parents ont été rejoints grâce à du travail de cuisine et de quartier, à des banques de noms d'organismes, à des listes de naissances du territoire, à des références de curés, d'organismes communautaires et d'intervenants de la santé et des services sociaux. On assiste à une collaboration intéressante entre les C.L.S.C. et les organismes communautaires à ce chapitre. Le contact avec les parents s'est fait par téléphone ou en personne; dans les milieux ruraux, le contact s'est fait principalement à domicile (ce qui implique des frais de déplacement supérieurs). Après la réalisation des premiers groupes, une publicité de bouche à oreille, entre parents, a facilité le recrutement.

Le recrutement dans les communautés culturelles a une problématique bien à lui. Malgré les efforts de recrutement d'un organisme communautaire bien implanté dans ce milieu, il n'a pas été possible d'y mettre un groupe sur pied.

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES PARENTS PARTICIPANTS

La clientèle ciblée a vraiment été rejointe, sauf celle des communautés culturelles. Cent quarante-six parents participants (dont neuf pères-conjoints) ont été recrutés dans deux milieux démographiques différents : urbain (97 parents = 66 %), rural (49 = 34 %) et multi-culturel (0). Quatre C.L.S.C. ont reçu 56 parents (38 % de la clientèle), dont 31 de la zone urbaine et 28 de la zone rurale. Quatre organismes communautaires ont reçu 90 parents (62 % de la clientèle), dont 66 de la zone urbaine et 24 de la zone rurale. Pour la majorité des organismes participants, le projet-pilote YAPP a été expérimenté pendant deux sessions de rencontres de parents (en tout, 14 sessions de 10 parents en moyenne). Les parents participants sont des francophones à 99 %, d'origine québécoise à 91 %.

Le programme a touché de jeunes parents de très jeunes enfants : 85 % des enfants des parents participants avaient 4 ans et moins, 47 %, moins d'un an. L'âge moyen des parents participants était de vingt-sept ans, 37 % ayant moins de 24 ans. Selon Statistique Canada, l'âge moyen des femmes donnant naissance à leur premier enfant était de 25,5 ans en 1986, au Canada.

TABLEAU 18

DISTRIBUTION DES PARENTS SELON LE MILIEU,
LA SESSION ET L'ORGANISME

ORGANISMES	MILIEUX				total	
	urbain		rural			multi-c
	s1	s2	s1	s2		
ORGANISMES COMMUNAUTAIRES						
Mirador des Marmots	02		14(5)	10(1)	24	
Entraide-Parent	03	10(2)	9		19	
Centre québécois de ressources à la petite enfance – Mauricie	04	11(1)	14		25	
Local ensemble	06A	12	10		22	
L'Hirondelle	06A			0	0	
C.L.S.C.						
C.L.S.C. Laurentien	03	9	11		20	
C.L.S.C. Centre-Sud	06A	11	0		11	
C.L.S.C. du Moulin	07		8	11	19	
C.L.S.C. La Saline	01		6	0	6	
TOTAL ORGANISMES COMMUNAUTAIRES						
		66		24	0	90
		45 %		16 %		62 %
TOTAL C.L.S.C.						
		31		19/25 *	0	50/56*
		21 %		17 %		34/38 %
TOTAL projet-pilote						
		97		43/49 *	0	140/156*
		66 %		29/34 %		96 %

() Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de couples dans le groupe.

* La fraction indique le nombre de parents participant à la recherche sur le nombre de parents participant au projet-pilote : 8 rapports d'organismes sur 9.

TABLEAU 19

CARACTÉRISTIQUES CLIENTÈLE CIBLE

	ORGANISMES					
	Communautaires		C.L.S.C.		Total	
	N	%	N	%	N	%
ÂGE ENFANTS :						
n = 206						
0 - 1 an	61	50	46	43	97	47
0 - 3 ans	96	79	59	70	155	75
0 - 4 ans	105	86	70	83	175	85
ÂGE PARENTS						
moyen	mo : 26 ans		mo : 28 ans		mo : 27 ans	
15 - 24 ans	34	42	15	30	49	37
25 - 34 ans	42	52	30	60	72	55
STATUT FAMILIAL						
monoparental	33	41	26	52	59	45
STATUT CIVIL						
marié	19	23	12	24	31	24
union de fait	29	36	11	22	40	31
célibat.,séparé,divorcé	32	40	27	54	45	59
SCOLARITÉ						
primaire	8	10	1	2	9	7
secondaire partiel	33	41	30	60	63	48
second,tech,commercial	26	32	12	24	38	29
PRINCIPALE SOURCE DE REVENU						
aide sociale	39	48	28	56	67	51
pension alimentaire			1	2	1	1
assurance-chômage	2	2	1	2	3	2
salaires	34	42	30	15	49	37
autre,refus de répondre	6	7	5	10	11	8
REVENU MENSUEL (familial)						
- de 500 \$	1	1	1	2	2	2
500 - 899 \$	41	51	29	58	70	53
900 - 1199 \$	12	15	3	6	15	12
1200 - 1999 \$	16	20	7	14	23	18
plus de 2000 \$	10	12	4	8	14	11
refus de répondre	1	1	6	12	7	5
TOTAL DES PARENTS	81		50		131	

Quarante-cinq pour cent de la clientèle totale était composée de mères monoparentales, 31 % des parents vivaient en union de fait, 24 % étaient mariés. Dans un C.L.S.C. urbain, 100 % de la clientèle était composée de mères monoparentales. Ces pourcentages relatifs au statut familial se différencient nettement des moyennes canadiennes qui étaient de 12,7 % de familles monoparentales et de 8,3 % d'unions de fait, en 1986 (Statistique Canada).

La scolarité des parents participants est faible : 55 % n'ont qu'un cours primaire ou un cours secondaire non terminé. Certaines mères étaient analphabètes. Quarante-vingt pour cent ont, soit un cours primaire, soit un cours secondaire incomplet ou terminé, dans certains cas avec une option technique ou commerciale. Chez les mères monoparentales, 62 % n'ont pas terminé leur cours secondaire.

L'aide sociale constitue la principale source de revenu de 51 % de la clientèle participante; 37 % seulement vivent d'un salaire régulier. Les organismes ont entre 22 % et 100 % de parents participants sans emploi ou qui reçoivent de l'aide sociale : le taux est plus fort en milieu urbain qu'en milieu rural. La situation socio-économique des mères monoparentales (45 % de la clientèle) est beaucoup plus précaire que celle des mères avec conjoints : 80 % des mères monoparentales reçoivent de l'aide sociale ou sont sans emploi, comparativement à 44 % chez les mères avec conjoint.

Cinquante-cinq pour cent des familles participantes reçoivent moins de 900 \$ comme revenu mensuel familial, 67 % reçoivent moins de 1 200 \$, 85 %, moins de 2000 \$ et 90 %, moins de 2400 \$. En 1986, le seuil de pauvreté mensuel au Québec était de 1526 \$ pour un parent seul avec un enfant, et de 2233 \$ pour deux parents et deux enfants. La moitié des mères sont des maîtresses de maison.

Isolement social : 31 % des parents participants n'ont pas de contact avec des parents ou des amis; 71 % ne fréquentent pas leur voisinage. Quand les participants ont besoin d'aide, 85 % la demandent à leur famille, belle-famille, conjoint ou ami(e), 9 % au C.L.S.C., 4 % à une voisine et 2 % à un organisme communautaire.

RECOMMANDATIONS :

- * que les organismes se conforment à l'*objectif de prévention du programme YAPP* auprès de la clientèle isolée. Afin d'atteindre cet objectif, le M.S.S.S. doit s'assurer que les organismes participants rejoignent réellement la clientèle-cible (questionnaire à prévoir pour le recrutement);
- * que la composition des *groupes soit à la fois homogène*, quant au milieu ou quartier de provenance, à l'âge des enfants des parents et au statut familial (monoparentale ou biparentale) et *hétérogène* quant au niveau des difficultés rencontrées par les parents (un niveau très haut de difficulté chez tous les parents empêche le groupe de progresser);
- * que les efforts de recrutement se poursuivent dans les communautés culturelles et que la possibilité d'implanter le programme YAPP dans les communautés autochtones soit étudiée;
- * que soit continuée la *collaboration* entre organismes communautaires et C.L.S.C., afin de faciliter le recrutement de la clientèle visée.

L'ANIMATION DES RENCONTRES

Selon le journal des animatrices, *l'expérience d'animation s'est avérée exigeante* en temps, en disponibilité, en énergie et a demandé beaucoup de doigté. Une fois le recrutement terminé et à part le temps consacré à la recherche, les animatrices ont investi environ une journée par semaine à l'application du programme (planification, préparation de la salle, rencontre, temps avec les parents en dehors des rencontres...). Elles étaient soucieuses de créer un climat de confiance. Elles ont offert un soutien aux parents afin qu'ils puissent organiser leur transport et leur gardiennage.

À chaque rencontre, les animatrices prenaient note d'une ou de quelques observations relativement à ce qu'elles avaient fait pour augmenter la capacité des parents à s'entraider ou chercher dans leur milieu le soutien dont elles avaient besoin. Ces interventions ont consisté en ceci :

- a) Inviter les mères à agir et explorer avec elles des moyens d'action;
- b) Stimuler, favoriser, valider les prises d'initiatives quand elles se produisaient;

- c) Favoriser la participation et la création du réseau social dans le groupe, par des stratégies d'animation;
- d) Favoriser le partage de ressources entre parents;
- e) Présenter des ressources et renvoyer des mères à des ressources.

Ces stratégies et moyens ont été appliqués à 161 interventions (cf. journal de bord) triées dans les catégories présentées dans le tableau 45.

Les rencontres se sont bien déroulées, avec des passages d'insécurité parce qu'il arrivait aux animatrices d'être confrontée à leurs limites. Il n'y a pas de différence significative relativement à l'animation des rencontres, selon les milieux ou la provenance des animatrices. Les animatrices jugent nécessaire que les sessions soient rallongées à 10 rencontres.

La co-animation a été très appréciée des animatrices, surtout de celles qui étaient moins expérimentées. Il y a eu beaucoup de soutien, de communication et d'entraide entre animatrices et cette formule de co-animation se présente comme un outil précieux de formation entre pairs. Plusieurs animatrices, fortes de leur première expérience en co-animation, se sont dites prêtes à animer seules ensuite.

RECOMMANDATION :

- * que la *co-animation* soit favorisée, surtout lors de la première année.

TABLEAU 45

STRATÉGIES ET MOYENS UTILISÉS PAR LES ANIMATRICES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF RELATIF À L'ÉLARGISSEMENT DU RÉSEAU SOCIAL DES PARENTS (PROGRAMME YAPP)

- a) Inviter les mères à agir et explorer avec elles des moyens d'action,
- b) Stimuler, favoriser, valider les prises d'initiatives quand elles se produisaient;
- c) Favoriser la participation et la création du réseau social dans le groupe, par des stratégies d'animation;
- d) Favoriser le partage de ressources entre parents;
- e) Présenter des ressources et renvoyer des mères à des ressources.

SE CRÉER UN RÉSEAU SOCIAL :**(73)45 %**

- établissement de liens dans le groupe : (60) (37 %)
- (a,b) ...échanger leurs numéros de téléphone (12)... dresser une liste des noms, adresses, téléphones (3)... se téléphoner (3)... se rencontrer au restaurant après la rencontre (2)... se rencontrer entre les rencontres (3)... continuer une activité de groupe en dehors des rencontres (3)...
- (c) *des activités pour se connaître* (6) : activité brise-glace : nommer leurs noms et ceux de leurs enfants (2)... regrouper les parents qui ont des enfants de même âge ... jeu des figures : découvrir un vécu commun... jeu de rôle : thérapie du rire ...remise des étampes YAPP : sentiment d'appartenance... *favoriser l'expression* (16) : ...encourager un parent à parler de son problème (3)...l'échange, la discussion entre participantes (6)... les laisser seules pour favoriser l'échange ... travail en sous-groupe, dyade (5)... poser des questions dans les temps morts ...
- gérer les rencontres* (12) : ...demeurer disponible après la rencontre ... allonger les rencontres ... discussions après la rencontre ... faire une rencontre supplémentaire après la session (2)... jumeler deux groupes de parents pour des rencontres supplémentaires (3)... organiser une rencontre avec les enfants (4)...
- entraide parentale : (13) (8 %)
- (b) se donner du soutien mutuel (4)... échanges de services entre voisins, entre participants (3)...
- (a,c) partager des trucs entre eux (2)... partager leurs réussites de la semaine... examiner avec eux leur réseau de soutien (2)... échange sur la solidarité des femmes...

ÊTRE ACTIF DANS SON MILIEU : (88)**55 %**

- s'ouvrir à d'autres services : (47) (29 %)
- (a,b) fréquenter d'autres groupes de rencontre pour parents... quand ça ne va pas : se confier à quelqu'un, aller chercher de l'aide, du soutien, des conseils (8)...
- (a,b,d) échanger et parler des ressources connues de leur milieu (film, colloque, conférence sur la discipline, jeux offerts par la ville, cahier d'activités, pétition pour un HLM, participation bénévole dans un groupe, cours de Tai Chi et d'auto-défense pour femmes) (14)...
- (c) échanger sur les services offerts dans notre société, pour nous aider sans pour autant nous sentir coupables...
- (b,e) à des organismes communautaires (5)... CLSC (périnatalité, groupes, services, travailleur social) (9)... pour jeunes mères... communautaires ou autres du milieu (4)... hôpital (suivi post-avortement)... un spécialiste... personnes victimes de violence... bottin de ressources monoparentales ...
- se prendre en main : (41) (25 %)

- (a,b) se trouver des gardiennes ou une garderie dans leur milieu, leur groupe de rencontre (11)... utiliser le co-voiturage, le taxi en groupe, le même circuit d'autobus (15)... faire une sortie pour prendre soin d'elles (5)... faire un plan d'action pour les sorties, les échanges... partager leurs responsabilités avec le conjoint, les membres de leur famille élargie, les amis... jumelage de deux parents : pour briser le cercle de la violence, le problème de la surprotection, de la discipline, de l'isolement (5)...
- (c) faire prendre conscience qu'elles ont un certain pouvoir sur leur vie, par le visionnement d'un film « l'amour à tout prix », par des articles sur la pauvreté des femmes, par des visualisations (qui elles étaient avant la naissance de leur enfant)... par une discussion en groupe, prise de conscience de leur réseau, de leurs besoins, de leur mode de fonctionnement... utilisation du livre « les parents » pour faire comprendre que pour être un bon parent, il faut avant tout être une personne bien dans sa peau, d'où l'importance de se donner du temps à soi, de gérer son stress »... exercices d'estime de soi pour renforcer la confiance en soi...
-

LA PARTICIPATION DES PARENTS

Les motifs de participation des parents (tableau 24), la description que ces derniers font d'eux-mêmes, à propos de leur habileté parentale (tableau 25), ainsi que les apprentissages qu'ils souhaitent faire (tableau 26), sont des indicateurs qui confirment que la clientèle des parents recrutés est en besoin de formation. Ces indicateurs peuvent aider à orienter la formation des animatrices et la gestion du programme. *Quatre thèmes ressortent fortement : Comment prendre soin de mon enfant ? Comment gérer mon autorité, mes émotions dans les difficultés que j'ai avec mon enfant ? Comment sortir de mon isolement ? Comment régler mes problèmes ?*

Compte tenu de la clientèle particulièrement isolée qui a été recrutée et comparativement à d'autres groupes d'éducation populaire, *la participation des parents a été très bonne aux rencontres YAPP*. Soixante-dix-sept pour cent des parents ont assisté à la cinquième ou sixième rencontre; on a enregistré entre 67 % et 85 % de présences à chacune des six rencontres. Aucune différence significative n'est apparue dans la participation des parents des divers groupes (C.L.S.C. ou org. communautaires).

La participation des parents est satisfaisante pour les animatrices sur

le plan du *climat positif du groupe*, des attitudes positives des parents entre eux et de *leur plaisir à se créer un réseau social dans le groupe et à s'entraider*. Il arrive aussi que la participation des parents pose des difficultés aux animatrices, à cause de la lourdeur du vécu parental, des attitudes des parents en difficulté, en crise, en désarroi, de leur non-collaboration au travail en groupe, de réactions interpersonnelles... *Ce qui a le plus étonné les animatrices, c'est « le si grand besoin de parler des gens », « le grand besoin d'être écouté (personne n'écoute les parents) », « les besoins et la grande misère des gens ».*

Les participantes se disent heureuses de participer aux rencontres YAPP. Leur plus grand besoin, c'est : « parler... parler... parler... de leur métier de parent, de leurs préoccupations du moment... et sortir, ainsi, de leur isolement ». Dans tous les groupes, on note que les participantes s'accueillent mutuellement avec grand respect et sans jugement. À plusieurs occasions, des mères sont en désarroi, en crise, et elles reçoivent un bon soutien du groupe.

Pour les parents, le projet-pilote était trop court. Les mères demandent un suivi, plus de rencontres « afin d'aller plus en profondeur »... trouver une solution pour tout le monde... pour discuter de la situation de parent-», mais malheureusement, elles doivent en rester là, car le programme « Y'a personne de parfait » est limité à 6 semaines. Quand les rencontres se terminent, elles ne sont pas prêtes à laisser le groupe. Elles auraient aimé « avoir d'autres débouchés pour continuer dans le même domaine et d'autres sujets qui nous tiennent à cœur pour nous permettre de nous en sortir ». Dans un des organismes communautaires, il y a eu organisation d'une troisième session de rencontres à la laquelle ont assisté des parents des deux premiers groupes. Après 11 rencontres, les parents ont fait part qu'ils ont trouvé beaucoup plus considérable l'impact du programme sur eux-mêmes.

RECOMMANDATION :

- * Que le programme YAPP s'échelonne sur 10 rencontres, afin de mieux répondre aux besoins de la clientèle visée.

TABLEAU 24

**MOTIFS POUR LESQUELS LES PARENTS DÉSIRENT
S'INSCRIRE AU PROGRAMME YAPP**

256 motifs mentionnés par 184 parents
(résumé du tableau 24)

A. MOTIFS RELATIFS À L'ÉDUCATION DES ENFANTS	52 %
APPRENDRE À ÉLEVER MES ENFANTS :	30 %
* Connaître ce qu'est un enfant	
* Répondre aux besoins de mon premier bébé	
DIFFICULTÉS ÉDUCATIVES :	22 %
* Je veux apprendre des choses particulières par rapport à l'éducation de mon enfant	
* J'ai un problème avec mon enfant	
B. MOTIFS RELATIFS AU PARENT COMME PERSONNE	48 %
SORTIR DE L'ISOLEMENT	32 %
* Sortir de l'isolement ... de la maison ...	
* Recevoir du soutien moral, de l'aide	
AUGMENTER MA COMPÉTENCE PARENTALE, RÉGLER MES PROBLÈMES	16 %
* J'ai des problèmes avec moi-même	
* Je veux apprendre des choses pour moi-même	
TOTAL (256)	100 %

TABLEAU 25

QUE FAITES-VOUS DE BIEN COMME PARENT ?

276 motifs mentionnés par 142 parents
(résumé du tableau 25)

* BONNE ÉDUCATION EN GÉNÉRAL	3 %
* STIMULATION DE L'ENFANT	33 %
stimuler	7 %
faire des activités avec l'enfant	26 %
* RELATION PARENT-ENFANT ET AFFECTIVITÉ	21 %
bonne communication	7 %
relation affective	14 %
* LES SOINS PHYSIQUES DE BASE	28 %
* DISCIPLINE ET AUTORITÉ	5 %
* COMPORTEMENTS ET ATTITUDES DU PARENT	5 %
* ÉVITER LES PERTES DE MAÎTRISE ENVERS L'ENFANT	4 %
* DIVERS	1 %
incapable de répondre, ne voit ni ne sait ce qu'elle fait de bien	

TABLEAU 26

**PAR RAPPORT À CE QUE VOUS AVEZ À FAIRE
AVEC VOTRE ENFANT, Y-A-T-IL QUELQUE CHOSE
QUE VOUS AIMERIEZ APPRENDRE ?**

278 thèmes mentionnés par 142 parents
(résumé du tableau 26)

A. APPRENDRE À BIEN FONCTIONNER AVEC L'ENFANT	32 %
* général	4 %
* développement de l'enfant	17 %
* stimulation de l'enfant	8 %
* relation parent-enfant et affectivité	4 %

B. QUE FAIRE DANS LES SITUATIONS DIFFICILES AVEC L'ENFANT		39 %
* les soins physiques de base	21 %	
* les comportements de l'enfant	14 %	
* père et statut familial	4 %	
C. QUE FAIRE DANS LES SITUATIONS DIFFICILES COMME PARENT		28 %
* discipline et autorité	11 %	
* comportements et attitudes du parent	6 %	
* éviter les pertes de maîtrise envers l'enfant	6 %	
* être une femme, un parent, un couple	4 %	
D. DIVERS (ne sait pas quoi répondre, aide financière)		1 %

ASPECTS MATÉRIELS ET ADMINISTRATIFS

Le matériel pédagogique du programme intéresse les animatrices et les participantes; il est sécurisant et attirant pour elles. Divers organismes et personnes ont demandé à acquérir les livrets pour parents du programme YAPP dans le but d'en faire une distribution plus large. Afin d'éviter la désuétude du matériel pédagogique, ce dernier, et plus spécifiquement les livrets destinés aux parents, ne devrait être distribué qu'aux animatrices formées dans le cadre du programme YAPP. Les livrets ont intérêt à n'être utilisés que dans le cadre du programme YAPP. Une distribution étendue de ces livrets à la population en général risque de dévaloriser le matériel qui s'avère très utile en conjonction avec l'approche pédagogique prévue par le programme et auprès de la clientèle spécifiquement visée.

Il y a eu collaboration entre des C.L.S.C. et des organismes communautaires : transmission réciproque de références de clients, prêt de local, garderie, échange de services...

Le financement du programme : La formation des animatrices a été assumée par le gouvernement fédéral. Chaque organisme participant au projet-pilote recevait gratuitement, du ministère de la Santé et des

Services Sociaux, une série de cinq livrets par parent participant, du matériel d'animation, le Guide de l'animatrice et un montant de 1000 \$ pour payer le coût du transport des parents, du gardiennage des enfants et d'une collation par rencontre et ce, pour leurs deux groupes de parents. Les animatrices ont géré sagement leur budget selon les besoins caractéristiques de leur milieu.

L'organisation et le financement du transport et du gardiennage, de l'avis des animatrices et des parents, sont une aide ESSENTIELLE à l'application du programme : sans cela, le faible revenu des jeunes mères ne leur aurait pas permis de participer au groupe de rencontre. Ceci a constitué un facteur incitatif très fort pour faciliter la décision des parents à participer. L'aspect social des rencontres (les collations, les petites fêtes, les petits cadeaux, la remise des livrets) est aussi un facteur de réussite du programme. Pour des femmes défavorisées, ces petites délicatesses ont été grandement appréciées et ont été un très bon atout pour favoriser un apprentissage gratifiant. Les animatrices avaient la responsabilité de se trouver un local adéquat au sein de leur organisme ou ailleurs.

Il est bien évident que le programme YAPP ne pourra continuer à être appliqué par les organismes communautaires, auprès de la même clientèle-cible, si leurs animatrices ne peuvent être rémunérées d'une façon ou de l'autre. La tâche est trop exigeante pour un travail bénévole. Pendant le projet-pilote, les animatrices des organismes communautaires ont montré leur bonne volonté et leur efficacité. Elles ont accepté de participer au projet-pilote, entre autres, parce qu'elles croyaient énormément à son importance et parce que ce projet leur offrait une formation, ce qui ne leur est pas facilement accessible ou en tout cas, rarement offert. Afin de recevoir une certaine rémunération, les animatrices de deux organismes communautaires ont négocié certains arrangements dans le cadre du Service d'éducation des adultes ou du Programme pour les organismes volontaires d'éducation populaire (O.V.E.P.) du ministère de l'Éducation du Québec.

RECOMMANDATIONS :

Que le ministère de la Santé et des Services sociaux :

- * favorise une implantation régionale du programme YAPP, adaptée aux besoins de chaque milieu, encourage la concertation interrégionale et la collaboration entre les C.L.S.C. et les organismes communautaires échanges de services, garderie, locaux...);

- * conseille aux organismes concernés de tenir compte, dans l'évaluation de l'incidence du programme sur la *charge de travail d'une animatrice*, du temps consacré au recrutement, à la planification et à la préparation de ce programme;
- * continue de fournir gratuitement le *matériel pédagogique* aux parents et aux animatrices (restreindre la distribution des livrets des parents, aux parents participants);
- * assure l'aide financière pour le *gardiennage, le transport et la collation des parents*;
- * négocie une *entente avec le ministère de l'Éducation du Québec (M.E.Q.)* pour que les animatrices YAPP des organismes communautaires puissent être rémunérées dans le cadre du *Programme O.V.E.P.* ou par leur *Service respectif d'éducation des adultes* (norme M.E.Q. : 29,58 \$ de l'heure), que les groupes YAPP puissent se contenter de 10 parents (au lieu de la norme de 17 du M.E.Q.), comme l'exige la pédagogie du programme YAPP et que les parents puissent être exemptés des frais de cours (environ 0,66 \$ de l'heure). Les parents isolés sont déjà très difficiles à rejoindre, à motiver : le service doit demeurer gratuit.

L'IMPACT DU PROGRAMME YAPP

Le projet-pilote YAPP a obtenu un franc succès : 91 % des parents se disent très satisfaits des rencontres, 93 % témoignent que le programme a répondu à leurs attentes. Cinq cent vingt-six impacts du programme YAPP ont été exprimés par les parents et les animatrices; 61 % d'entre eux ont trait au réseau social : parler, parler, parler pour briser l'isolement (8 %), établissement de liens avec les gens du groupe (15 %), entraide parentale dans le groupe (15 %), être actif dans son milieu (23 %), ouverture sur d'autres services (8 %), se prendre en main (15 %)). 30 % des impacts sont relatifs à l'acquisition d'habiletés parentales (une meilleure compréhension de l'enfant, de ses besoins, de la relation parent-enfant (5 %), une perception plus positive de leurs enfants(4 %), des prises de conscience sur leurs vécus de femme et de parent (6 %), des acquis relatifs à leur compétence parentale : nouveaux comportements et attitudes (16 %). Huit pour cent des impacts concernent des bienfaits personnels relatifs à une modification de la personnalité (confiance en soi, valorisation, mieux dans leur peau...).

Un autre indice de l'impact du programme YAPP sur la capacité des parents à sortir de leur isolement et à agir dans leur milieu est la réponse positive de 35 % de ces derniers à la question : « *Serais-tu intéressé(e) à animer des rencontres de parents ou à recruter d'autres parents pour ces rencontres ?* » (79 répondants sur 131). Actuellement, plus d'un an après la fin du projet-pilote, l'animation du programme YAPP se poursuit dans trois organismes communautaires et dans deux C.L.S.C.. De plus, les animatrices reçoivent encore des appels des parents de leurs premiers groupes. Certains organismes communautaires ont rapporté que plusieurs parents participants se sont inscrits dans des groupes d'entraide ou autres ressources communautaires et que des jumelages de parents se continuent.

CONCLUSION

En résumé, on peut conclure au succès du projet-pilote YAPP, à un engagement important des animatrices, à une grande participation et satisfaction des parents, à une belle collaboration des organismes communautaires et des C.L.S.C., ainsi qu'entre C.L.S.C. et organismes communautaires, relativement au recrutement, à l'application du programme et à des échanges de services au plan matériel. Globalement, la formation des animatrices a satisfait ces dernières; le recrutement de la clientèle-cible est la phase la plus difficile de l'application du programme YAPP; l'animation des rencontres est aussi très exigeante, à cause des immenses besoins des parents en difficulté. En ce qui a trait à l'intervention des animatrices et la participation de parents, *on ne relève pas de différence significative d'une part, entre celles des organismes communautaires et celles des C.L.S.C. et, d'autre part, entre les divers milieux démographiques*, si ce n'est pour le recrutement qui doit se faire à domicile dans les régions rurales.

Le soutien administratif et financier du M.S.S.S. a été essentiel dans ce projet-pilote, particulièrement au regard des frais de gardiennage, de transport et de collations pour les parents; à l'avenir, il faudrait prévoir une rémunération des animatrices des organismes communautaires.

Une *analyse quantitative* relative à l'accroissement du réseau social des parents isolés avait été prévue, mais elle n'a pu être effectuée, bien que les données soient disponibles. Il serait plus qu'intéressant d'obtenir les ressources nécessaires à son accomplissement. Toutefois, l'analyse

phénoménologique démontre clairement et de toute évidence qu'il y a eu de nombreux acquis sur le plan des habiletés parentales, de l'élargissement du réseau de relation et d'entraide des parents ainsi qu'en ce qui concerne la capacité des parents de se prendre en main et de consulter au besoin auprès de ressources existantes.

N.B. Après l'évaluation du projet-pilote, le M.S.S.S. a décidé de poursuivre l'implantation du programme YAPP au Québec, à partir de septembre 1991...

TABLEAU 41

**RENCONTRES YAPP :
LES ASPECTS LES PLUS APPRÉCIÉS DES PARENTS**

Quels aspects des rencontres as-tu aimés le plus ? (parents)

Ce qui a le plus intéressé les parents (perception des animatrices)

(résumé du tableau 41)

n = 456

BRISER L'ISOLEMENT	45 %
* échange entre parents	23 %
* création d'un réseau de relations et de soutien	15 %
* ouverture vers le monde extérieur	7 %
BIENFAITS PERSONNELS	
* valorisation de soi, estime de soi, détente	10 %
* animation des rencontres	6 %
* organisation matérielle (garderie, transport, collations, livrets)	13 %
AMÉLIORATION DE LA COMPÉTENCE PARENTALE	
* changements, prises de conscience	5 %
* activités, connaissances acquises	21 %

TABLEAU 42

**RENCONTRES YAPP :
LES ASPECTS LES MOINS APPRÉCIÉS DES PARENTS**

*Quels aspects des rencontres as-tu aimés le moins ? (parents)
Ce qui a le moins intéressé les parents (perception des animatrices)*
(résumé du tableau 42) n = 222

RIEN DE NÉGATIF	28 %
QUESTION D'ORGANISATION MATÉRIELLE	31 %
DES DIFFICULTÉS PERSONNELLES	26 %
* la difficulté d'expression et le manque de temps pour parler	7 %
* les relations difficiles dans le groupe	7 %
* l'inquiétude pour leur futur	6 %
* malaises personnels	6 %
<hr/>	
CERTAINES STRATÉGIES D'ANIMATION, ACTIVITÉS	14 %
* relatives aux habiletés parentales	

TABLEAU 43

L'IMPACT DU PROGRAMME YAPP SUR LES PARENTS

526 impacts exprimés par les parents et les animatrices
(résumé du tableau 43)

BRISER L'ISOLEMENT SOCIAL	61 %
* parler, parler, parler pour briser l'isolement	8 %
* établissement de liens avec les gens du groupe	15 %
* entraide parentale dans le groupe	15 %
* être actif dans son milieu	23 %
ouverture sur d'autres services	8 %
se prendre en main	15 %

AMÉLIORATION DE LA COMPÉTENCE PARENTALE	30 %
* meilleure compréhension de l'enfant, de ses besoins, de la relation parent-enfant	5 %
* perception plus positive de leurs enfants	4 %
* prises de conscience sur leurs vécus de femme et de parent	6 %
* nouveaux comportements et nouvelles attitudes	16 %

BIENFAITS PERSONNELS	8 %
* confiance en soi, valorisation, mieux dans leur peau...	

BIBLIOGRAPHIE

- ANENSHENSEL, C.S. et STONE, J.D. (1982), « Stress and depression : a Test of The Buffering Model of Social Support », in *Archives of General Psychiatry*, vol. 31, pp.1392-1396.
- BELSKY, J. (1984), « The Determinants of Parenting : a Process Model », in *Child Development*, vol. 55, pp. 83-96.
- CASSEL, J. (1976), « The Contribution of the social environment to Host Resistance », in *American Journal of Epidemiology*, vol. 104, pp. 107-123.
- COBB, S. (1976), « Social Support as a Moderator of Life Stress », in *Psycho-somatic Medicine*, vol. 38 pp. 300-314.
- CROCKENBERG, S.B. (1982), « Infant Irritability, Mother Responsiveness and Social Support Influences on the Security of Infant-Mother Attachment » in *Child Development*, vol.52, pp.857-865.
- CRNIC K.A., GREENBERG M.T., RAGOZIN A.S., ROBINSON N.M. et BASHAM R.B. (1983), « Effects of Stress and Social Support on Mothers and Premature and Full-term Infants » in *Child Development*, vol.54, p.209-217.
- CUTRONA C.E. et TROUTMAN B.R. (1986), « Social Support, Infant Temperament, and Parenting Self-efficacy : A Medicational Model of Postpartum Depression », in *Child Development*, vol. 57, pp. 1507-1518.

- JONES, D.A. et WEST, R.R. (1986) « Effect of a Lactation Nurse on the Success of Breast-feeding : a Randomised Controlled trial », in *Journal of Epidemiology and Community Health*, vol. 40, pp. 45-49.
- KAPLAN, B.H., CASSEL, J.C. et GORE, S. (1977), « Social support and Health » in *Medical Care*, vol. 15, 5 supp, pp. 47-57.
- KEMPE H. (1976), « Approaches to Preventing Child Abuse : The Health Visitor Concept », in *American Journal of Disease of Children*, 130, pp. 941-947.
- KLAUS M.H., KENNEL, J.H., ROBERTSON, S.S. et SOSA, R. (1986), « Effects of Social Support During Parturition on Maternal and Infant Morbidity », in *British Medical Journal (Clinical Research)*, vol 293, pp. 585-587.
- NUCKOLLS K.B., CASSEL J. et KAPLAN B.H. (1972), « Psycho-social Assets, Life Crisis and the Prognostic of Pregnancy », in *American Journal of Epidemiology*, vol.95, p.431-441.
- PASCCE J.M. et EARP J.A. (1984), « The Effect of Mothers' Social Support and Life Changes on the Stimulation of their Children in the Home », in *American Journal of Public Health*, vol.74, pp.358-361.
- PAQUETTE, C. (1990), Compte rendu de la rencontre des animatrices du programme « Y'a personne de parfait », tenue à Québec, juin.
- POLANSKY N.A., GAUDIN, J.M., AMMONS P.W. et DAVIS K.B. (1985), « The Social Ecology of the Neglectful Mother », in *Child Abuse and Neglect*, 9, pp.265-275.
- SEAGULL E.A.W. (1987), « Social Support and Child Maltreatment : a Review of the Evidence », in *Child abuse and Neglect*, 11, pp.41-52.
- SOSA, R., KENNEL, J.H., KLAUS, M. et al. (1980), « The Effect of a supportive Companion on Perinatal Problems, Length of Labor and Mother-Infant Interaction », in *New England Journal of Medecine*, vol. 303, pp.597-600.